



## Minute sécurité

Utilisation des boîtes à cadenas dans le processus de consignation

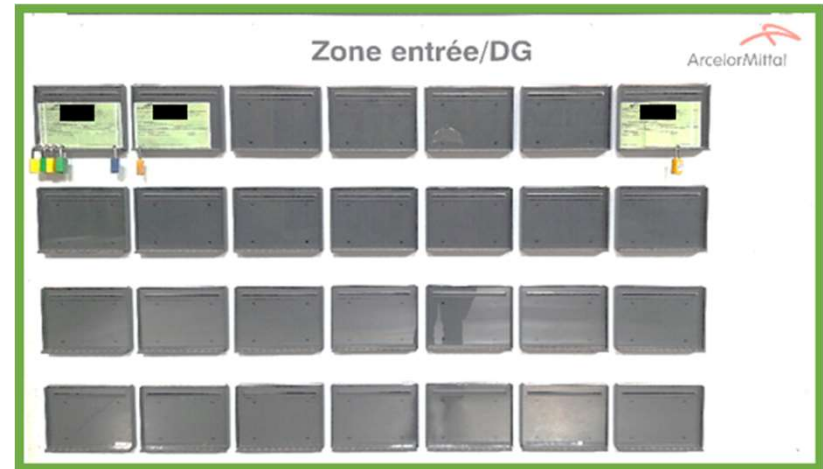


- L'attestation de sécurité est placée dans un porte-document spécifique permettant la mise en place de cadenas. Le libellé du travail à réaliser doit être visible et l'attestation de sécurité **ne doit pas pouvoir être retirée** tant qu'un cadenas verrouille le porte-document

- **Une seule attestation de sécurité par porte-document**

*A noter que SAP permet le regroupement de plusieurs travaux (Ordre de Travail) sur une seule attestation de sécurité (pour les exceptions voir la procédure cadre consignation)*

- **Le code barre** nécessaire à la génération des documents de déconsignation est **masqué** tant que le porte document est verrouillé



## Règle d'or n° 3

Je n'interviens jamais sur un équipement non consigné

